

## Formation AM

Tarifs en vigueur du 01/01/2023 au 30/06/2023 dont TVA à 20%

### Les conditions d'accès à la formation du Brevet de Sécurité Routière sont :

- avoir 14 ans le premier jour du stage
- avoir obtenu l'ASSR 1<sup>er</sup> niveau
- nous confirmer la présence du candidat 6 jours avant la date de formation
- déposer le dossier complet au plus tard une semaine avant la date de formation

- ✓ 6 heures de formation pratique hors et en circulation
- ✓ 2 heures cours théorique + Sensibilisation aux risques
- ✓ Accès e-Learning (Livret numérique de formation + cours)
- ✓ Gestion de l'élève (ouverture du dossier, délivrance du titre)

➔ Montant de la formation

# 235€

➔ Le règlement s'effectue à l'inscription

### Pour la pratique, vous devez obligatoirement être équipé :

- d'un casque homologué
- de gants homologués à la pratique de la moto (marquage CE)
- d'un blouson ou veste à manches longues (pas de coupe-vent)
- d'un pantalon ou d'une combinaison
- **de chaussures montantes ou bottes** (pas en caoutchouc)
- location d'un équipement 10,00 €



### Pièces à fournir pour la constitution du dossier :

Voir la fiche de renseignements jointe

### Horaires du stage :

- 1<sup>er</sup> après-midi : de 13h15 à 19h00
- 2<sup>ème</sup> après-midi : de 13h15 à 19h00

**ATTENTION :**

**PRESENCE OBLIGATOIRE D'UN PARENT A 18H00 LE 2<sup>ND</sup> JOUR**